

Définitions

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées;
- une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 5 ares de fleurs, etc).

L'exploitation professionnelle occupe au moins une personne à trois quarts de temps pendant un an (0,75 UTA) et a une dimension économique au moins égale à 12 hectares équivalent-blé (8 UDE).

L'unité de travail annuel (UTA) : elle équivaut à la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année. Les contributions de tous les actifs présents sur l'exploitation sont exprimées en fraction de temps complet. Elles sont ensuite totalisées pour établir le temps de travail total réalisé sur l'exploitation.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les co-exploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole. ■

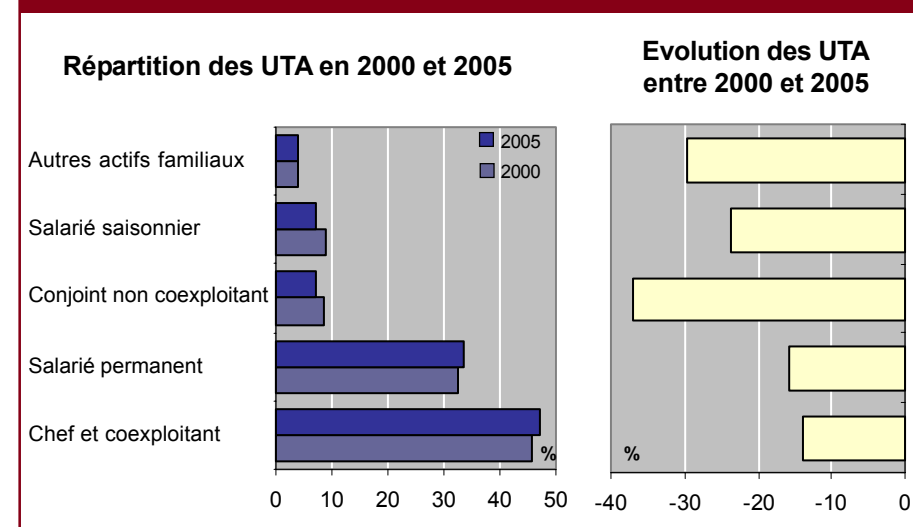
Le nombre d'UTA diminue plus vite que le nombre d'exploitations

La diminution du nombre d'exploitations agricoles s'accompagne logiquement d'une baisse du nombre d'unités de travail annuel (UTA). Toutefois, il est à noter que si le nombre d'exploitations diminue de 10 %, le nombre d'unités de travail annuel recule beaucoup plus fortement : -18 %. Cette différence vient essentiellement de la disparition accrue des maraîchers, des arboriculteurs et des floriculteurs, secteurs utilisateurs de main-d'oeuvre. Quand une exploitation spécialisée cesse son activité, ce sont plusieurs UTA qui disparaissent avec elle. Le renforcement de la part des exploitations produisant des grandes cultures explique l'augmentation de la part des chefs d'exploitations car souvent, dans ce type d'exploitation, le chef assure seul le travail. Cette catégorie se trouve également

renforcée par le développement des formes sociétaires, pour lesquelles sont comptées à la fois les chefs et les coexploitants.

L'évolution entre 2000 et 2005 montre un fort recul du travail agricole familial : les UTA attribuées aux conjoints non coexploitants reculent de 37 % et celles des autres actifs familiaux de 30 %. La nécessité pour le conjoint de travailler en dehors de l'exploitation agricole pour assurer un revenu financier suffisant se confirme. Le revenu dégagé par une exploitation agricole ne permet plus de faire vivre une famille. Les salariés saisonniers sont également fortement touchés : les UTA sont en baisse de près de 24 %. La disparition des exploitations spécialisées et les difficultés de recrutement expliquent cette situation. ■

Le travail agricole familial diminue d'un tiers par rapport à 2000



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005



Agreste Ile-de-France - Août 2006

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
18, avenue Carnot
94234 Cachan cedex
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de publication : Philippe Mauguin
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan
Rédactrice : Sophie Chokomian
Composition : SRSA Ile-de-France
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-095977-0

Numéro 84 - Juillet 2006

Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2005

Des exploitations toujours plus grandes et plus performantes

Une baisse régulière mais maîtrisée du nombre d'exploitations

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles, qui s'est déroulée à l'automne 2005, a permis de dénombrier environ 5 600 exploitations en Ile-de-France, dont 4 200 unités professionnelles. La perte d'exploitations depuis le recensement agricole 2000 atteint 14 %, soit environ 1 500 unités en moins. Le rythme annuel de disparition sur la période 2000-2005 est de -3,1 %, pour l'ensemble de la région, soit le même taux que celui de la période 1988-2000 (-3 %). La diminution des exploitations franciliennes est continue mais son taux d'évolution reste cependant stable depuis 1988 et

inférieur à la moyenne nationale (-3,9 %).

La Seine-et-Marne est le département qui résiste le mieux : elle n'a perdu que 10 % de ses exploitations depuis 2000, là où les départements de l'ouest francilien ont cédé environ 18 % de leur contingent. La Petite Couronne voit la situation se dégrader sans cesse avec une perte de 30 % ; l'agriculture de ces départements subit d'importantes contraintes liées à l'urbanisation.

L'analyse départementale des rythmes annuels d'évolution 2000-2005 montre des situations différentes selon

Le constat fait lors de la dernière décennie se confirme : les exploitations sont moins nombreuses mais s'agrandissent de plus en plus. La pratique de grandes cultures semble être une condition pour assurer la pérennité de l'exploitation. Les exploitations de cultures spéciales sont en fort recul ce qui se traduit par des pertes importantes de main-d'oeuvre, surtout familiale.

5 600 exploitations agricoles en Ile-de-France

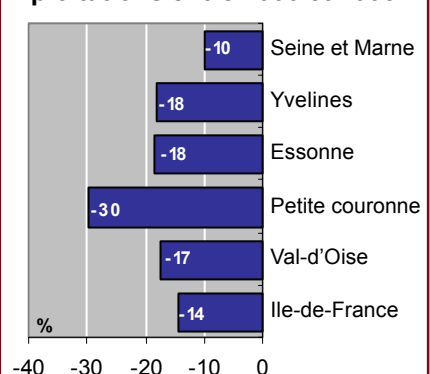
Département	Nombre d'exploitations*
Seine-et-Marne	2 920
Yvelines	1 040
Essonne	900
Hauts-de-Seine	20
Seine-Saint-Denis	40
Val-de-Marne	80
Val d'Oise	600
Ile-de-France	5 600

Source : Agreste - Structure 2005

* arrondi à la dizaine

14 % des exploitations en moins depuis 2000

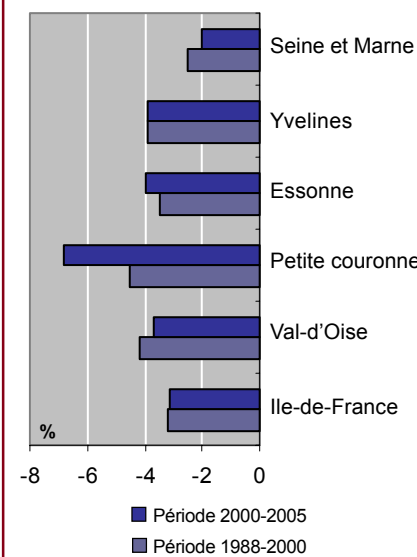
Evolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2005



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

Un rythme de disparition stable depuis 1988

Evolution annuelle du nombre d'exploitations



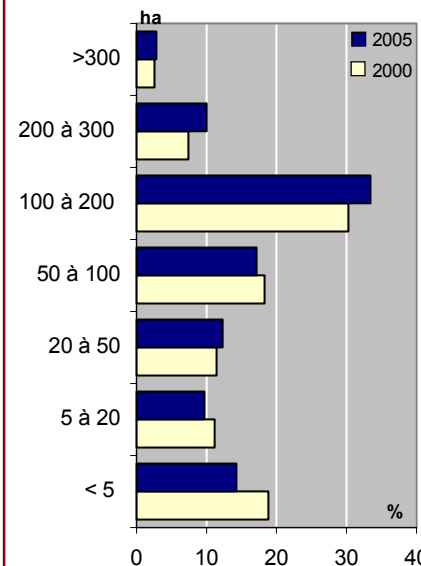
Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

les départements. La Seine-et-Marne et le Val-d'Oise voient même le phénomène s'infléchir puisqu'annuellement ces départements ont moins perdu d'exploitations sur la période 2000-2005 que sur la période 1988-2000. Les Yvelines ont un taux d'évolution stable depuis 1988. Enfin, la Petite couronne et l'Essonne voient leur situation se dégrader avec une accélération du phénomène de disparition.

La tendance observée depuis plusieurs décennies se confirme : les exploitations sont moins nombreuses mais toujours plus grandes. Ainsi la part des exploitations de plus de 100 hectares (46 %) est en augmentation par rapport à 2000 (40 %). En 2005, la superficie agricole utilisée (SAU) moyenne est d'un peu plus de 100 hectares, contre environ 90 hectares en 2000. ■

45 % des exploitations font plus de 100 hectares

Répartition des exploitations selon la taille de SAU



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

servé pour les surfaces se retrouve pour la dimension économique des exploitations. Ainsi, la part des exploitations de plus de 100 UDE est en augmentation par rapport à 2000. Elle atteint désormais 39 % contre 33 % en 2000. Le constat est simple : les exploitations les plus performantes résistent dans un contexte économique et social de plus en plus difficile. Ainsi, la part des exploitations de dimension économique inférieure à 100 UDE est en régression par rapport à 2000. Pour pouvoir se maintenir dans le paysage agricole francilien, il faut atteindre une dimension économique suffisante, ce qui passe par une extension de la SAU ou la recherche de débouchés à forte valeur ajoutée. Les exploitations appartenant à l'orientation technico-économique (OTEX) «grandes cultures» sont celles qui se

maintiennent le mieux. Toutes les autres catégories sont en recul, notamment les unités de cultures spéciales, dont la part n'est plus que de 10 %. Productions non aidées au niveau communautaire, fruits, légumes et fleurs doivent faire face à une concurrence toujours plus forte et une augmentation des charges et de la pression foncière. Les OTEX de cultures spéciales ont perdu 29 % de leurs exploitations entre 2000 et 2005, là où les exploitations de grandes cultures n'ont reculé que de 9 %. Dans ce contexte de recherche de rentabilité et de productivité, les exploitations en statut individuel sont en recul. Leur part est de 60 % en 2005 contre 67 % en 2000. Cette diminution se fait au profit des formes sociétaires : exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) et

groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC). Ces statuts sociétaires présentent de multiples avantages dont celui de séparer le patrimoine de l'individu de celui de la société. ■

La pyramide des âges défavorable au maintien des exploitations agricoles

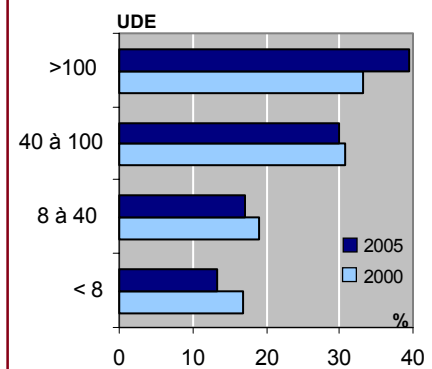
La pyramide des âges des chefs d'exploitation, sans être alarmiste, présente des motifs d'inquiétude. En effet, la part des chefs de moins de 40 ans est en fort recul. Ceux-ci représentaient 23 % de l'ensemble en 2000 contre seulement 17 % en 2005. Désormais 35 % des chefs ont de 50 à moins de 60 ans. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les retraités des dix prochaines années. Le fort poids de cette classe, ajouté à un nombre de jeunes agriculteurs en di-

minution risquent d'accélérer la réduction du nombre d'exploitations, dans un contexte où les installations

sont peu nombreuses et les cessations d'activité fréquentes. Le phénomène d'agrandissement ob-

Les exploitations de plus de 100 UDE résistent mieux

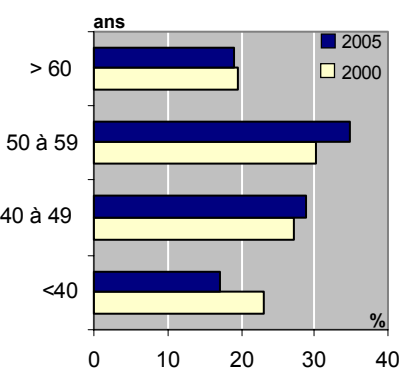
Répartition des exploitations agricoles selon le nombre d'UDE



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

La part de la classe 50 à 59 ans se renforce

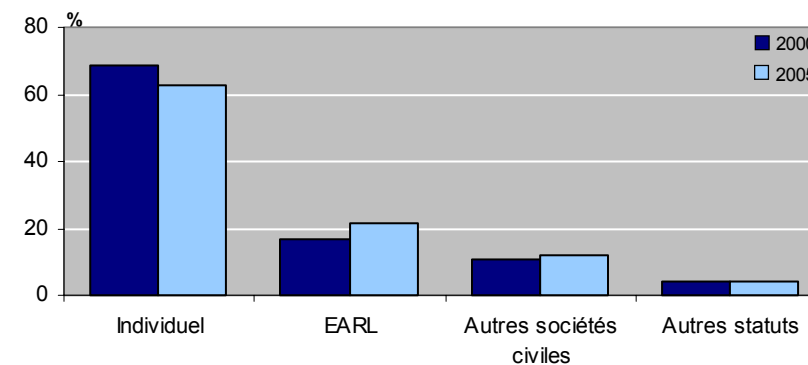
Répartition des exploitations agricoles selon l'âge du chef



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

Le statut «individuel» de plus en plus délaissé

Répartition des exploitations selon leur statut



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

OTEX et UDE

L'orientation technico-économique de chaque exploitation (OTEX) permet de la classer selon son activité dominante. Elle est déterminée en deux temps :

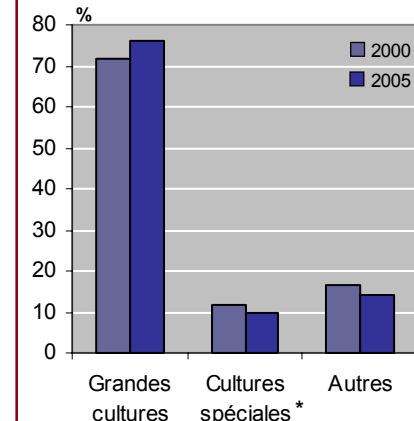
1- le calcul de la marge brute standard de l'exploitation (MBS) par valorisation des superficies et des effectifs de cheptel présent. La marge brute standard est définie comme le produit brut (valeur du produit y compris subven-

tions) tiré d'un hectare de culture ou d'une tête de cheptel moins les frais spécifiques proportionnels directement affectables à cette spéculation. Elle est mesurée en unité de dimension européenne (UDE) ; 1 UDE vaut approximativement 1,5 ha équivalent-bé.

2- l'affectation de l'exploitation dans une classe d'orientation technico-économique en fonction de la part de la MBS apportée par les différentes rubriques.

L'OTEX grandes cultures poursuit sa progression

Répartition des exploitations agricoles selon l'OTEX



Source : Agreste - RA 2000, Structure 2005

* Maraîchage, fleurs et horticulture diverse, fruits et cultures permanentes

Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles de 2005 fait partie d'une série de 3 enquêtes dont le principe est de suivre un échantillon constant d'exploitations agricoles, représentatif de l'agriculture française et régionale. La précédente enquête a eu lieu en 2003 et la prochaine se déroulera en 2007. L'enquête 2005 a été effectuée à l'automne 2004 sur un échantillon en France métropolitaine de 75 000 exploitations.

En Ile-de-France, près de 1 900 questionnaires ont été renseignés, dont 560 en Seine-et-Marne, 420 dans les Yvelines, 410 dans l'Essonne, 167 en Petite couronne et 330 dans le Val-d'Oise. Dans les départements de la Petite couronne, l'enquête a été réalisée de façon exhaustive, compte tenu du faible nombre d'exploitations agricoles. Le questionnaire est largement inspiré de celui du recensement agricole 2000.